

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**Identificateur de produit****Nom du produit** CC-541**Autres moyens d'identification****Code du produit** 20587**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Nettoyant Chloré Non Moussant**Utilisations contre-indiquées** Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Identificateur du fournisseur initial**

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence**Numéro de téléphone du** 1-888-671-5366**fournisseur initial****Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage**DANGER****Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation**EN CAS D'INHALATION** : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin**EN CAS D'INGESTION** : rincer la bouche. NE PAS faire vomir**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	70-90
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	5-10
L'hypochlorite de sodium	7681-52-9	1-5
Polyacrylate de sodium	68479-09-4	1-5
Chlorure de sodium	7647-14-5	1-5
Silicate de sodium	1344-09-8	< 1
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	< 0.5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, retirer les verres de contact et rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), une poudre extinctrice, une mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.

Produits de combustion dangereux

Du chlore gazeux sera libéré au contact d'acides, ou pendant la décomposition thermique. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection

particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Entreposer conformément à la réglementation locale.

Matières incompatibles Agent oxydant. Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Valeur plafond: 2 mg/m ³	Valeur plafond: 2 mg/m ³	Valeur plafond: 2 mg/m ³	Valeur plafond: 2 mg/m ³

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
 STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
 Valeur plafond Valeur limite maximale
 * Désignation de la peau

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact : Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Solution aqueuse
Couleur Clair, jaune clair
Odeur Chlore
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	12	±1 @ 21°C (2% solution)
Point de fusion / point de congélation	-18 °C / 0 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	99-105 °C / 210-220 °F	
Point d'éclair	Ininflammable	
Taux d'évaporation	< 1	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	> 1	
Densité relative	1.19 g/cc	
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	

Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Teneur en COV (%)	0.00%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Agent oxydant. Acides. Les métaux amphotères (aluminium, cuivre, zinc).
Produits de décomposition dangereux	Du chlore gazeux sera libéré au contact d'acides, ou pendant la décomposition thermique. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	= 284 mg/kg (Rat)	-	-
L'hypochlorite de sodium 7681-52-9	= 8.91 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	-
Chlorure de sodium 7647-14-5	= 3 g/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 42 g/m ³ (Rat) 1 h
Silicate de sodium 1344-09-8	= 1960 mg/kg (Rat)	> 4640 mg/kg (Rabbit)	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	140 - 340 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
L'hypochlorite de sodium 7681-52-9	-	Groupe 3	-	-

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 : « ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme » (comme les sels d'hypochlorite)

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 5,581.20

Toxicité aiguë inconnue	20.985 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
	4.5 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
	12.6 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
	20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

20.985 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	-	80: 96 h <i>Gambusia affinis</i> mg/L LC50 statique	-
L'hypochlorite de sodium 7681-52-9	0.095: 24 h <i>Skeletonema costatum</i> mg/L EC50	0.06 - 0.11: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 dynamique 4.5 - 7.6: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 statique 0.18 - 0.22: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 statique 0.03 - 0.19: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 semi-statique 0.4 - 0.8: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 statique 0.28 - 1: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 dynamique 0.05 - 0.771: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 dynamique	2.1: 96 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 0.033 - 0.044: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 Statique
Chlorure de sodium 7647-14-5	-	5560 - 6080: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 dynamique 12946: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 statique 6020 - 7070: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 statique 6420 - 6700: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 statique 7050: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 semi-statique 4747 - 7824: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 dynamique	340.7 - 469.2: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50 Statique 1000: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Silicate de sodium 1344-09-8	-	301 - 478: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 3185: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 semi-statique	216: 96 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	-	45.4: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 statique	-

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage	
Hydroxyde de potassium - 1310-58-3	0.65	0.83

Mobilité Soluble dans l'eau.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

UN/ID No.	1760
Nom officiel d'expédition	Liquides corrosifs, n.s.a. (contient de l'hydroxyde de potassium et de l'hypochlorite de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Informations sur le réglementation

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)

LIS/LES Est conforme à (aux)

EINECS/ELINCS Aucun renseignement disponible

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

Préparée par	Département technique.
Date d'émission	03-oct.-2019
Date de révision	15-feb-2024
Version	1
Note de révision	Mise à jour du nom de l'entreprise.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique